

Public et Prérequis

Le futur candidat doit pouvoir justifier d'une expérience de 1 an minimum soit 1607 sur une fonction, un métier.

Cette durée d'expérience peut être obtenue en cumulant plusieurs périodes ou une période d'exercice suffisante à temps partiel.

Si vous pensez être une personne **en situation de handicap**, questionnez-nous ! nous répondrons au mieux à la prise en compte de vos besoins

Objectifs

- Cerner les enjeux d'une VAE pour votre projet professionnel et personnel
- Identifier la certification la plus appropriée à votre expérience et en cohérence avec votre projet professionnel
- Repérer les étapes d'une démarche VAE
- Appréhender les exigences de la VAE en terme d'implication et de travail personnel
- Identifier le mode de financement
- Initier votre recevabilité

Durée

1 à 2 entretiens d'environ 1h00 chacun

Modalités et délai d'accès

Sur RDV à réception de la fiche de liaison

Equipes

Conseillers en mobilité professionnelles expert VAE

Moyens pédagogiques

- Entretien individuel
- Entretien d'explicitation
- Questionnement ouvert
- Fiche RNCP et/ou référentiels certifications

Contenu – Etapes de l'entretien

- Analyser votre parcours et votre projet professionnel
- Repérer votre ou vos domaines d'expérience
- Identifier les domaines d'expérience à valoriser en lien avec votre projet professionnel ou personnel et les objectifs visés
- Rechercher les certifications possibles
- Présenter les hypothèses de titre ou diplôme accessibles au regard de l'expérience et du projet professionnel ou personnel
- Analyser le référentiel d'activités professionnelles des certifications repérées
- Valider la certification en prenant en compte les critères de recevabilité et les modalités de validation
- Repérer les étapes de la démarche de VAE, sur ses modalités pratiques et sur les possibilités de financement
- Sensibiliser sur la nécessaire implication du candidat sur la démarche et évaluer sa capacité à la mener à terme
- Initier la démarche VAE
- Fournir le dossier de recevabilité ou mettre en relation avec le service valideur
- Si besoin, présenter et conseiller sur les autres prestations d'aide à la mobilité professionnelle

Tarif:

- Pris en charge par le conseil régional des Pays de la Loire sur prescription CEP
- 120 € pour 1h00 d'entretien hors prescription CEP

Pourquoi choisir l'IDC pour votre Entretien-Conseil VAE?



Un service



Nos engagements

- Créer une relation propice à l'échange
- Se montrer disponible et être à l'écoute de vos remarques et attentes
- Vous aider à comprendre et transcrire les activités et compétences du référentiel
- Veiller à ce que les productions répondent aux exigences du dossier établi par le certificateur sur la forme et le fond.
- Vous alerter en cas d'écart par rapport aux attendus
- Maintenir l'implication et de la motivation tout au long du parcours
- Mettre en place toutes les conditions pour faciliter l'expression de vos expériences
- Respecter les règles de neutralité et confidentialité
- Vous apporter rigueur et méthode dans la construction de votre dossier
- Vous permettre de finaliser votre dossier dans les délais impartis

Nos résultats

- 113 personnes ont bénéficié d'un conseil expert VAE ou d'un appui à la recevabilité en 2023
- 90 * des personnes ont été « satisfaite » voire « très satisfaite » du conseil reçu.
- * *Données enquête 2023*

Notre implication dans la VAE depuis 2004

L'IDC intervient comme acteur de la VAE sur le territoire de la Sarthe depuis 2004 en tant que Conseil expert VAE pour le Conseil Régional des Pays de la Loire. Depuis 18 ans, ce sont plus de 1 700 personnes qui ont bénéficié de l'expertise de l'IDC dans le cadre soit d'un conseil sur le choix du diplôme soit d'un accompagnement VAE.

Nos accompagnateurs VAE sont des consultants expérimentés dans l'accompagnement professionnel des salariés et demandeurs d'emplois.

Nous intervenons sur l'accompagnement VAE des **certifications CCI** (Niveau IV ou niveau) mais en tant que Architecte Accompagnement de Parcours VAE généraliste référencé par France VAE nous accompagnons sur l'ensemble des 200 certifications accessibles sur la plateforme;

Si nécessaire, un **dispositif complémentaire et individuel d'appui à l'écriture** peut vous être proposé en partenariat avec le Centre d'Etudes de Langue de la CCI. Ce dispositif peut être financé dans le cadre du CPF.

Vos compétences en action